



AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 992
SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement suivant :

« RÈGLEMENT NUMÉRO 992 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ».

Ce règlement vise à établir des normes et des mesures relatives à l'entretien et à l'occupation des bâtiments afin d'empêcher leur dépérissement, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le mardi 7 avril 2026 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le contenu du projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 992 est disponible sur le site internet de la ville à la sous-section « Avis publics ».

Donné à Berthierville, ce 12 mars 2026

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière